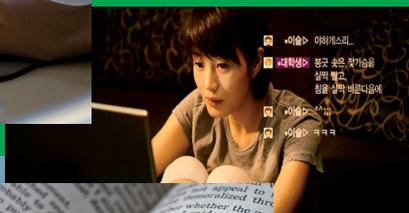


Mathieu GUIDÈRE

Introduction à la traductologie

Penser la traduction : hier, aujourd'hui, demain

3^e édition



TRADUCTO

 de boeck
supérieur

 NOTO
VERSION NUMÉRIQUE



Introduction à la traductologie

Penser
la traduction :
hier, aujourd'hui,
demain



TRADUCTO

Collection destinée aux étudiants en traduction du 1^{er} degré supérieur aux niveaux plus élevés ainsi qu'aux professionnels, Traducto offre des manuels ciblés, avec un appareil pédagogique développé («Faites le point», «Pour aller plus loin», «Testez vos connaissances»...), conçus par des auteurs renommés.

Déjà parus :

- BALLARD Michel, *Histoire de la traduction. Repères historiques et culturels*
- BOCQUET Claude, *La traduction juridique. Fondement et méthode*
- GUIDÈRE Mathieu, *Introduction à la traductologie. Penser la traduction : hier, aujourd'hui, demain (3^e éd.)*
- GUIDÈRE Mathieu, *La communication multilingue. Traduction commerciale et institutionnelle*
- LAVAU Jean-Marc, ȘERBAN Adriana, *La traduction audiovisuelle. Approche interdisciplinaire du sous-titrage*
- RAUS Rachele, *La terminologie multilingue. La traduction des termes de l'égalité H/F dans le discours international*
- WECKSTEEN Corinne, MARIAULE Michaël, LEFEBVRE-SCODELLER Cindy, *La traduction anglais-français. Manuel de traductologie pratique*

Mathieu GUIDÈRE

Introduction à la traductologie

Penser
la traduction :
hier, aujourd'hui,
demain

TRADUCTO



de boeck
supérieur



Pour toute information sur notre fonds et les nouveautés dans votre domaine de spécialisation, consultez notre site web : www.deboecksuperieur.com

Couverture et maquette intérieure : cerise.be
Mise en page : Nord Compo

© De Boeck Supérieur s.a., 2016
Fond Jean Pâques, 4 – 1348 Louvain-la-Neuve

3^e édition

Tous droits réservés pour tous pays.

Il est interdit, sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, de reproduire (notamment par photocopie) partiellement ou totalement le présent ouvrage, de le stocker dans une banque de données ou de le communiquer au public, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit.

Imprimé en Belgique

Dépôt légal

Bibliothèque nationale, Paris : janvier 2016

Bibliothèque royale de Belgique, Bruxelles : 2016/13647/005

ISSN 2030-8914

ISBN : 978-2-8073-0008-8

AVANT-PROPOS

Le présent ouvrage offre une présentation synthétique du vaste, mais peu connu, domaine de la traductologie. Il propose un exposé des activités de traduction sans aucune prétention à l'exhaustivité. Les principaux acquis des études traductologiques ont été pris en considération, mais l'originalité de l'ouvrage tient au fait qu'il met en évidence la diversité des approches théoriques et des pratiques professionnelles dans le domaine de la traduction et de l'interprétation.

L'autonomie de la traductologie est affirmée tout au long de l'ouvrage, malgré l'orientation interdisciplinaire qui sous-tend l'ensemble des chapitres. En se focalisant sur les problématiques proprement traductologiques, l'ouvrage permet de délimiter un champ d'étude propre et des ouvertures nécessaires et utiles.

Cette introduction à la traductologie s'adresse à tous ceux qui ont recours à la traduction, que ce soit dans le cadre universitaire ou professionnel. Par sa conception pratique, elle se veut un outil de référence pour les futurs traducteurs, interprètes, adaptateurs, localisateurs, professeurs de langues étrangères ou formateurs aux métiers de la traduction.

L'organisation de l'ouvrage vise avant tout à en faciliter la consultation. Les chapitres sont jalonnés d'aperçus généraux et d'encadrés synthétiques. Les idées développées sont illustrées par des exemples et des citations pour aider à la compréhension et à la mémorisation. Les termes techniques de la traductologie sont systématiquement définis et référencés. Un index final permet de s'y retrouver aisément.

Chaque chapitre est couronné par un résumé des idées principales et par une série de questions qui reprennent les points abordés. Ces questions permettent également de mettre en évidence les aspects les plus importants du chapitre. La rubrique des lectures conseillées est conçue autant comme un rappel des principaux acquis que comme une mise en perspective des idées développées. L'ensemble vise à initier le lecteur à la richesse de la traductologie.

À travers ce volume, nous espérons contribuer à la diffusion d'une *culture traductologique* insuffisamment connue. Nous voulons également mettre à la disposition des étudiants francophones, sur les cinq continents, les acquis des études les plus marquantes et les plus récentes concernant la traduction et l'étude des langues et cultures étrangères.

La dimension didactique et pédagogique tient une place particulière dans notre esprit parce que nous aimerions que cet ouvrage devienne un outil de travail pour les étudiants et une source d'inspiration pour les enseignants en langues et en traduction.

Mathieu Guidère
Professeur des Universités

INTRODUCTION

L'âge de la traduction

Avec la société de l'information mondialisée, nous sommes entrés de plain-pied dans l'âge de la traduction généralisée. Aujourd'hui, son importance dans le mouvement global n'est plus à démontrer : on traduit de plus en plus de documents et cela se fait de plus en plus vite, vers des langues sans cesse plus nombreuses. Cette tendance est accentuée par les progrès technologiques dans les secteurs de l'information et de la communication.

Le renouveau d'intérêt pour la traduction bénéficie aussi bien aux leaders économiques qu'aux acteurs de la société civile. La traduction joue un rôle clé dans d'innombrables domaines de la vie sociale et contribue au respect de la diversité linguistique et culturelle à l'échelle nationale et internationale. Le Prix Nobel Isaac Bashevis Singer estime que la traduction demeurera « l'essence même de la civilisation ». Dans de nombreuses régions du monde, elle est une donnée essentielle de l'évolution politique, économique et sociologique. Ainsi, pour le Vieux continent, Umberto Eco estime que « la langue de l'Europe, c'est la traduction ».

Cette prise de conscience de l'importance de la traduction explique le renouveau d'intérêt pour ses aspects pratiques et théoriques. Beaucoup soulignent à quel point l'histoire de la traduction en Europe se confond avec l'histoire de l'Occident : « Des concepts différents de la traduction ont prévalu à des époques différentes. (...) la fonction et le rôle du traducteur ont radicalement changé. L'explication de tels changements relève de l'histoire culturelle (...) Quant aux positions à l'égard de la traduction et des conceptions traductionnelles qui ont prévalu, elles appartiennent à l'époque qui les a produites et aux facteurs socioéconomiques qui ont dessiné et déterminé leur époque » (Bassnett 1980 : 74).

D'autres insistent sur la diversité des missions assignées à la traduction selon les époques et les commanditaires : « On a traduit pour découvrir une culture, pour s'approprier un savoir. On a traduit pour répandre ou défendre des idées religieuses, pour imposer ou combattre des doctrines philosophiques ou des systèmes politiques. On a traduit pour créer ou parfaire une langue nationale. On a traduit pour révéler une œuvre, par admiration pour un auteur. On a traduit même fictivement, faisant passer pour traductions des œuvres originales. On a traduit pour faire progresser les sciences et les techniques. On a traduit pour mille et une raisons. La traduction était tout à la fois arme et outil. Elle remplissait une mission » (Newmark 1982 : 4).

Les exemples historiques qui illustrent chacun de ces aspects ne manquent pas, car « la traduction est de tous les temps. Orale d'abord, écrite ensuite, elle a toujours existé. Elle fait partie intégrante de la vie intellectuelle de tout peuple civilisé » (Newmark 1982 : 366).

De nos jours, la traduction est intimement liée au mouvement global de la mondialisation. Elle est à la fois le vecteur et le produit de ce mouvement. Outre le caractère multilingue des institutions et des organisations internationales, la diversité linguistique et culturelle de notre monde est soutenue par des politiques linguistiques et des programmes de traduction ambitieux. Car la communauté internationale est plus que jamais consciente des enjeux civilisationnels liés à la traduction. On le sait désormais : qui sème le vent récolte la tempête, qui diffuse la traduction cueille la paix.

CHAPITRE 1

Situation de la traductologie : délimitation du champ

La discipline qui se donne la traduction pour objet d'étude est apparue dans la seconde moitié du XX^e siècle, mais elle a reçu plusieurs appellations éphémères (science de la traduction, translatoogie, etc.) avant de devenir la « Traductologie » en français et « *Translation Studies* » en anglais.

Son champ d'étude a été rigoureusement défini, pour la première fois, par James Holmes (1972) dans un article intitulé « The Name and Nature of Translation Studies ». Dans cet article, Holmes distingue deux grandes branches : la « traductologie théorique » et la « traductologie appliquée ». La première (théorique) a pour objet la description des phénomènes de traduction, la définition des principes explicatifs et la théorisation des pratiques traductionnelles ; la deuxième (appliquée) vise la mise en œuvre des principes et des théories pour la formation des traducteurs, le développement d'outils d'aide à la traduction ou encore la critique des traductions.

Pour Holmes, ces deux branches entretiennent une relation dialectique et ne doivent, en aucun cas, être perçues de façon exclusive ni unidirectionnelle. En effet, la traductologie théorique nourrit les applications pratiques, et la traductologie appliquée permet d'enrichir la réflexion théorique. Elles sont mises sur le même plan, et c'est pourquoi il convient d'accorder à chacune une égale attention. Ce faisant, Holmes ne définit pas d'objet d'étude unique à la traductologie : il envisage aussi bien l'étude du produit (le texte traduit) que celle du processus (le déroulement de la traduction). Selon lui, l'étude traductologique peut être « générale », c'est-à-dire embrasser la totalité de la discipline, ou bien « restreinte »

à certains domaines, types de textes, problèmes spécifiques ou époques historiques. L'essentiel est que le centre d'intérêt soit la « traduction » et non pas, par exemple, la « langue », le « langage », la « psychologie », la « sociologie » ou encore la « technologie », même si ces aspects peuvent être importants dans le produit ou le processus de traduction. Tout est question de focalisation et de point de vue.

Car la traductologie a dû lutter pour trouver sa place parmi les autres disciplines qui se disputaient son objet d'étude. Ainsi, la traduction a été envisagée tour à tour comme une branche de la linguistique contrastive, de la linguistique appliquée, de la linguistique textuelle, de la psycholinguistique, ou encore comme une forme de communication multilingue ou bien de communication interculturelle ; sans oublier les approches littéraires, philosophiques ou anthropologiques auxquelles elle a pu donner lieu au fil du temps.

Bref, la traduction a été abordée suivant de multiples angles, mais aucune perspective d'étude n'a épuisé son objet ni ses problématiques, c'est pourquoi elle a évolué vers une discipline autonome d'essence interdisciplinaire. La traductologie forme aujourd'hui un champ de recherche étendu et ouvert, mais ayant des questions propres et des concepts adaptés à son objet protéiforme. Les emprunts conceptuels et méthodologiques faits aux autres disciplines ne doivent pas être envisagés dans la contradiction mais dans la complémentarité, parce que chaque approche éclaire, au fond, un aspect particulier de la traduction.

Ainsi, la traductologie nécessite une interrogation sur ses fondements et sur les condi-

tions de sa validité. Cette approche épistémologique est une réflexion critique concernant la démarche intellectuelle et les méthodes de tous ceux qui s'intéressent à l'activité de traduction.

Les questions sont de deux sortes : dans quelle mesure la traductologie peut-elle être une discipline autonome ? Que peut être et que doit être une discipline de la traduction ? Il est difficile de répondre à ces questions parce qu'il y a peu d'ouvrages qui abordent directement la réflexion épistémologique.

Considérer la traductologie comme une discipline, c'est déterminer les caractéristiques communes qu'elle partage avec les autres

disciplines mais aussi les spécificités qui la distinguent des disciplines apparentées. Or, entre les publications théoriques concernant les problèmes de traduction et les études de cas empiriques, on constate que l'appellation « traductologie » recouvre des conceptions et des pratiques très diversifiées, et que cette diversité n'est pas sans incidence sur l'identification de l'objet d'étude ni sur les méthodes de travail.

Il est utile, par conséquent, d'aborder la traductologie d'abord au sein d'une épistémologie générale, car cela permet de la situer parmi les autres disciplines, avant d'envisager une épistémologie qui lui est spécifique.

1. ÉPISTÉMOLOGIE GÉNÉRALE

La traductologie est traditionnellement classée parmi les sciences humaines et elle est souvent considérée comme une science du langage. Il existe pourtant des études qui recherchent des principes généraux applicables à tous les types de textes, voire des « théorèmes pour la traduction » (Ladmiral 1994). Certaines études empruntent même leurs postulats et leurs méthodes à la neurologie, et veulent rattacher la traduction aux sciences naturelles en centrant la recherche sur le sujet humain.

De fait, l'interdisciplinarité de la traductologie a été maintes fois affirmée et démontrée (Gile 2005 : 258). Aussi, la situer parmi les sciences humaines ou bien parmi les sciences naturelles est un choix qui implique des conséquences aussi bien au niveau des objectifs poursuivis que des méthodes employées. En tant que « science de l'homme », la traductologie doit prendre en considération des facteurs extérieurs qui ne relèvent pas proprement de l'objet concret et limité de la traduction, en tant que produit (le texte). Elle doit toujours tenir compte du contexte, c'est-à-dire des phénomènes historiques, sociaux, psychologiques et politiques qui déterminent l'activité de traduction. De ce point de vue, il existe une socio-traductologie et une psycho-traductologie sous-jacentes à toute étude sur la traduction.

Mais certaines études traductologiques procèdent également par formalisation et modélisation des données, en utilisant des formules d'équivalence et parfois des modèles statistiques pour leur traitement. La traduction automatique n'a-t-elle pas été, dans les années 1950, à l'origine du traitement automatique du langage (TAL) ? Tous les logiciels de traduction assistée par ordinateur ne sont-ils pas la preuve de la « scientificité » de la traduction ? Aucun autre domaine des sciences du langage n'est aussi avancé dans l'automatisation que la traduction. Il suffit de parcourir la liste des outils informatiques disponibles sur le marché pour se convaincre de la volonté des chercheurs d'introduire la rigueur des mathématiques et de la logique dans la discipline traductologique.

Il y aurait ainsi une *traductologie interne* qui ne s'intéresserait qu'au processus de la traduction et une *traductologie externe* qui s'intéresserait à la traduction en tant que produit des facteurs politiques, historiques, sociologiques ou autres. Mais dans les deux cas, il s'agit d'une traductologie ouverte aux influences et aux acquis des sciences humaines et sociales. Ce sont là les lignes de force et de démarcation de la discipline.

Une discipline aux directions multiples

La traductologie est d'essence interdisciplinaire parce qu'elle cherche à appréhender la globalité du phénomène traductionnel. Il n'est pas étonnant qu'elle ait besoin de nombreux moyens d'investigation empruntés à d'autres disciplines pour embrasser la totalité de son objet protéiforme et pourtant spécifique.

Sa spécificité réside dans son empirisme : l'homme a de tout temps pratiqué la traduction, mais il ne l'a pas toujours théorisée. Il a également traduit dans des proportions sans commune mesure avec sa réflexion sur la traduction. Il s'ensuit que la traductologie est aujourd'hui fondée avant tout sur l'empirisme, c'est-à-dire sur la pratique traductionnelle et sur l'observation des faits de traduction. Elle a acquis son autonomie en s'intéressant d'abord aux phénomènes traductionnels tels qu'on peut les observer à travers des textes traduits, des corpus et des productions attestées (Toury 1995). Il faut ici replacer dans leur contexte historique et didactique les approches prescriptives de la traduction qui visaient à soumettre les traducteurs à telle ou telle norme ou règle préétablie. Elles sont datées et largement dépassées.

En tant que discipline empirique et descriptive, la traductologie tente d'identifier, à partir de l'observation, des principes et des phénomènes récurrents dans l'activité de traduction. L'ensemble organisé des principes et des phénomènes ainsi identifiés forme une théorie. La théorie du « sens-texte » de l'École de Paris (D. Seleskovitch) en est une illustration.

Comme pour toute discipline empirique, l'élaboration d'un cadre théorique propre à la traductologie passe par trois étapes : l'observation, l'hypothèse et la vérification.

1) L'observation consiste dans l'examen détaillé des faits de traduction. Elle est en partie construite et orientée, parce qu'elle est soumise à la perception de l'observateur. Certaines composantes de l'observation traductologique ne sont pas négligeables : la compétence linguistique préalable, le degré de culture du sujet, les contraintes institutionnelles, etc. Pour ne

pas ajouter à la complexité de cette étape, le principe de base est que l'observateur n'exerce pas son observation sur ses propres traductions afin de séparer méthodologiquement le sujet observateur de l'objet observé.

- 2) L'hypothèse consiste à proposer un principe ou une règle explicative à partir de la somme d'observations réalisées. Elle procède d'un raisonnement par induction qui va du particulier (l'étude de cas) au général (la traduction dans son ensemble). Du point de vue logique, l'induction présente certes quelques difficultés, mais elle est la seule modalité qui permette de passer d'un grand nombre d'observations à un principe général. Toujours est-il que l'hypothèse ainsi posée par le traductologue nécessite parfois le recours à l'expérimentation pour la vérifier.
- 3) La vérification permet de confirmer l'hypothèse : si celle-ci n'est pas infirmée, elle peut prétendre au statut de règle ou de loi. Mais la vérification nécessite des allers-retours incessants entre la théorie et la pratique traductionnelle. C'est le propre de la méthode empirico-déductive.

On a pu observer au cours du XX^e siècle un excès d'abstraction et de théorisation qui a rendu parfois les traducteurs de terrain méfiants à l'égard de la traductologie. Or, l'élaboration scientifique d'une théorie est conditionnée par le respect de certaines procédures. Pour être utile et admise par les praticiens, l'étude traductologique doit répondre à certains principes :

- 1) Principe de cohérence : elle ne doit pas présenter de contradiction interne.
- 2) Principe d'exhaustivité : elle doit rendre compte du plus grand nombre de faits de traduction, en proposant le maximum d'exemples pertinents.
- 3) Principe de simplicité : elle doit utiliser le moins possible d'axiomes et de concepts.
- 4) Principe de prédictibilité : elle doit permettre de prévoir la validité d'une traduction nouvelle ou d'autres solutions que celles proposées.

Qu'est-ce que la traductologie ?

Le mot « traductologie » désigne littéralement la science (*logos*) de la traduction (*tracto*). Garnier (1985 : 13) attire l'attention sur la question de la dénomination : « les dénominations globales que l'on donne aux études dont l'objet est la traduction sont variables : outre théorie [de la traduction], on rencontre également science de la traduction ou encore traductologie ».

Il est peut-être utile de préciser que « science de la traduction » est l'équivalent communément admis de l'anglais « Translation Studies » qui désigne le vaste domaine des études sur la traduction dans le monde anglo-saxon. Ainsi, Bassnett (1980 : 2) estime, dans le prolongement des propositions d'André Lefevere, que la traductologie (Translation Studies) est l'étude de la production et de la description des traductions.

En réalité, la traductologie est la discipline qui étudie à la fois la théorie et la pratique de la traduction sous toutes ses formes, verbales et non verbales. Si l'on se donne pour objet d'étude les diverses manifestations de la traduction, il convient d'étudier tout autant les aspects proprement traductionnels que ceux non-traductionnels, extra-traductionnels, para-traductionnels et méta-traductionnels : « La définition du statut de la traductologie devrait donc montrer comment cette science nouvelle, après avoir dépassé ce réseau de dépendances, trouvera son autonomie et sa spécificité » (Garnier 1985 : 28).

Aussi, l'objet de la traductologie est bien la traduction dans toutes ses manifestations. Qu'il s'agisse de traduction orale ou écrite, générale ou spécialisée, le traductologue réfléchit sur toutes les formes d'intervention du traducteur. Même si elle a été envisagée jusqu'ici comme une branche de la traductologie, la « théorie de la traduction » se confond en réalité avec la pratique du traducteur.

Ces principes relèvent d'une épistémologie générale et sont en grande partie applicables à la traductologie. Mais la traduction possède des particularités qui appellent également une épistémologie spécifique.

L'étape de vérification des hypothèses évoquée précédemment revêt un caractère particulier en traductologie. En effet, elle ne se conçoit pas nécessairement en termes d'expérimentation (répéter la même expérience dans divers contextes), mais elle prend plutôt la forme de l'exemplification (donner plusieurs exemples pour un même phénomène). Il convient de noter, cependant, que l'exemple n'a pas une valeur de preuve ; il a la fonction de test de validité. En d'autres termes, l'exemple choisi ne sert pas à dire comment il faut traduire (approche normative) mais à vérifier si la traduction envisagée est valide ou non (approche descriptive).

L'exemplification paraît donc problématique parce qu'elle implique un choix : comment choisir et construire des exemples ? On sait que les exemples doivent être attestés (traductions publiées, enregistrements professionnels, etc.), mais où trouver ces faits de traduction attestés et comment construire les « corpus » d'étude des traductions ? En réalité, tout dépend de l'objectif que l'on se donne pour l'étude.

Autre question problématique : sur quels critères peut-on juger que telle traduction est acceptable ou non ? La question de la critique et de l'évaluation de la qualité des traductions est complexe et elle a donné lieu à de nombreuses études (House 1997).

En tout état de cause, l'acceptabilité d'une traduction est fondée à la fois sur le jugement des sujets traducteurs et sur l'application d'un ensemble de principes qui font partie de l'univers de référence de ces sujets et qu'il appartient au traductologue d'identifier et de décrire.

S'il est acquis aujourd'hui que l'étude traductologique est de nature descriptive et non pas prescriptive, cela ne signifie pas que l'activité de traduction telle qu'elle s'exerce n'est pas soumise à des règles et à des normes. Celles-

ci peuvent être consciemment respectées ou inconsciemment intériorisées, mais elles existent toujours en fonction des contextes et des

finalités de la traduction. D'où l'intérêt d'une réflexion épistémologique propre à la discipline traductologique.

2. ÉPISTÉMOLOGIE DE LA DISCIPLINE

La spécificité et l'autonomie de la traductologie ont été âprement débattues tout au long de la seconde moitié du XX^e. Pergnier (1978 : 5), par exemple, critique les approches existantes : « Ceux qui prétendent fonder une science de la traduction ne font rien d'autre la plupart du temps que d'étudier la traduction du point de vue d'une science plus vaste et comme application de cette science. » Et l'auteur de conclure qu'« aucune science de la traduction n'a, à ce jour, développé des méthodes et un objet spécifique ». Et pour cause, cet objet est, selon lui, « implicitement considéré comme donné par une sorte de définition tautologique », de sorte que l'étude de la traduction se situe toujours « au point d'interférence du champ d'application de plusieurs disciplines ».

Pour Pergnier (1978 : 7), même les travaux les plus importants, comme ceux de Vinay et Darbelnet, Mounin, Catford, « sont en réalité bien plus des théories de la langue appliquées à la compréhension des difficultés inhérentes à tout acte de traduction que des prolégomènes à une science de la traduction ».

Steiner (1975 : 74-75) s'est justement intéressé à la mise au point de ces « prolégomènes ». Son livre *After Babel* est une contribution majeure à la réflexion sur l'importance et le rôle de la traduction tout au long de l'histoire. Cette histoire de la traduction est analysée en termes de systèmes : monadistes, dualistes, triadiques et, enfin, quadripartites. Dans cette perspective, Steiner se fait le promoteur d'une déontologie de la traduction intégrant une rigueur épistémologique qui passe par une révision de la terminologie utilisée par les traductologues.

L'originalité du parcours herméneutique proposé dans son ouvrage se distingue nettement de l'ensemble des publications théoriques sur la traduction : il est clair que Steiner

fait partie de la liste restreinte de ceux qui ont écrit quelque chose de fondamental et de novateur sur la traduction.

Dans le sillage de Steiner, il faut insister sur un point méconnu : traduire, c'est déjà faire de la traductologie. Parfois consciemment mais bien souvent inconsciemment. L'activité de traduction suppose, en effet, une conscience traductologique minimale. Même dans le cas d'un apprentissage « sur le tas », l'expérience montre qu'il existe une réflexion traductologique latente qui préside au travail de l'apprenti traducteur. Cette réflexion n'est pas toujours bien conceptualisée mais elle existe. L'exemple des traducteurs compétents qui n'ont jamais suivi le moindre enseignement de traduction le montre assez.

Cette spécificité explique la communauté d'intérêt des études traductologiques et des sciences cognitives. Dans les deux cas, l'objet de l'étude (la traduction) et le sujet pour la réaliser (le traducteur) se confondent. Malgré la multiplication des outils d'aide à la traduction, le sujet traduisant demeure un artisan du langage.

Cette situation inédite a des implications pratiques : pour décrire sa propre activité, le traducteur doit s'appuyer sur le raisonnement logique, à partir de postulats et de règles. D'où l'importance d'une réflexion épistémologique et méthodologique rigoureuse. C'est le premier fondement d'une autonomie disciplinaire de la traductologie.

Cela ne signifie nullement que la traductologie est amenée à cesser tout rapport avec les autres disciplines, afin d'affirmer et de préserver son autonomie. La diversité des situations et des pratiques montre la richesse indéniable des approches interdisciplinaires, mais il est indispensable d'apporter quelques précisions sur ce type d'approche.

Lorsque les acquis des recherches traductologiques sont mis au service d'autres disciplines, l'autonomie de la discipline est d'autant plus forte, puisqu'on est dans le domaine de la traductologie appliquée. C'est le cas, par exemple, de l'apport de la traductologie à l'apprentissage des langues, aux politiques linguistiques, à la littérature comparée ou encore à l'étude des troubles du langage.

Mais lorsque la traductologie utilise les acquis des autres disciplines, elle ne doit pas pour autant être assimilée à une branche de ces disciplines.

Envisager la traduction comme un fait neuronal, psychique ou encore comme un phénomène sociétal devrait, en toute rigueur, aboutir à une « neuro-traductologie », « psycho-traductologie », « socio-traductologie », etc., en particulier si le mouvement des études dans ces domaines est soutenu et suffisamment conceptualisé pour donner lieu à un véritable courant traductologique.

On voit ainsi à quel point les approches de la traduction sont variées et les orientations parfois éloignées. C'est pourquoi, il convient de rappeler ce qui fait proprement la spécificité du fait traductionnel.

L'objet de la traductologie

La traductologie a pour objet la traduction envisagée en elle-même (processus) et pour elle-même (produit). Par « traduction », il faut donc comprendre la suite ordonnée d'opérations ayant un tenant (le texte de départ, texte source ou texte à traduire), un aboutissant (le texte d'arrivée, texte cible, texte traduit), et un acteur central (le traducteur, adaptateur, médiateur).

Décrire le produit d'une traduction, c'est démontrer les éléments qui le composent, mais auxquels il ne se réduit pas. Analyser le processus traductionnel revient à mettre en évidence les diverses manières de procéder et d'organiser ces éléments.

Mais la diversité des configurations professionnelles tend à rendre ces opérations plus complexes qu'il n'y paraît. La traduction est,

en effet, prise dans un faisceau d'intérêts, d'intentions, de contraintes, d'instructions, d'attentes, de fonctions et de technologies, qui dépassent largement le cadre des questions purement traductologiques.

Pour la cohérence et l'unité de la discipline, il faut distinguer quatre éléments d'étude traductologique qui ne sauraient être confondus : l'objet à traduire (la commande), l'objet traduit (le produit), le sujet traducteur (le producteur) et l'opération de traduction (le processus). Dans l'analyse, on articulera ces éléments de la manière suivante : la traductologie est la discipline qui analyse, décrit et théorise la relation entre ces éléments.

En théorie, plusieurs configurations d'étude sont envisageables, qui recouvrent les divers types de relations entre éléments (dans les deux sens) :

- 1) commande <---> produit ; commande <---> producteur ; commande <---> processus.
- 2) produit <---> producteur ; produit <---> processus.
- 3) producteur <---> processus.

Compte tenu de ces multiples configurations bidirectionnelles et évolutives, la démarche du traductologue consiste d'une part, à rechercher un ensemble de critères qui fondent l'unité de l'activité de traduction, d'autre part à envisager les multiples produits de la traduction dans leur diversité.

L'objet à traduire

L'objet à traduire est communément désigné dans la littérature traductologique par « texte de départ » ou « texte source » ou encore « texte original ».

Nonobstant les nombreux débats sur la terminologie, le texte donné à traduire désigne l'objet initial destiné à la traduction, c'est-à-dire la commande et la matière première sur laquelle travaille le traducteur.

Cette commande peut revêtir des formes diverses et variées : texte écrit, article de presse, roman, publicité, site web, etc. Mais elle est généralement envisagée en termes de

spécificités linguistiques et stylistiques, rarement dans un cadre polysémiotique. Cela s'explique essentiellement par le fait que le volume des « textes » demeure prédominant dans la pratique, en comparaison avec les autres supports de traduction.

L'objet destiné à la traduction subit des traitements successifs, suivant des modes d'interprétation individuels et parfois collectifs pour aboutir au produit final. Certes, il existe des règles d'analyse pour comprendre le texte de départ, mais les règles de conversion pour produire le texte d'arrivée ne sont pas toujours normées ni uniformes ; elles dépendent de la compétence, de la personnalité et des contraintes propres à chaque traducteur. Ainsi, l'objet à traduire est conçu comme une construction perceptive unique, qui emploie des règles pouvant être combinées et itérées différemment selon les individus. Cette idée de l'objet comme construction modulée et dynamique permet de produire un grand nombre de traductions différentes et néanmoins acceptables.

L'objet traduit

L'objet traduit, communément désigné dans la littérature traductologique comme « texte d'arrivée » ou « texte cible », désigne le produit fini ou le résultat de l'activité de traduction.

Dans bon nombre de travaux, il est envisagé comme une virtualité, un objectif à atteindre, un texte à venir. Mais en réalité, le volume des textes traduits dans la plupart des couples de langues est tel aujourd'hui que la spéculation devient inutile. Au lieu d'envisager abstraitement ce « texte cible », il est plus pertinent scientifiquement et concrètement de se concentrer sur l'étude des corpus de textes déjà traduits et publiés pour en déceler les principes et les outils. Il est possible ainsi d'avoir accès à un volume considérable de données et de matériaux concernant le résultat concret de la traduction.

En théorie, le texte traduit (ou texte d'arrivée) s'oppose au texte à traduire (ou texte de départ) comme l'actualisation individuelle et personnelle (par la traduction) d'un objet

générique et impersonnel (la commande soumise à la traduction).

En pratique, le texte traduit est un produit individuel prenant la forme d'un essai de compréhension et de reformulation entre deux langues qu'il est possible de décrire et de comparer à d'autres essais de traduction. La notion d'« essai », au sens fort du mot, est importante ici parce qu'elle permet d'observer des variations individuelles dans la traduction des mêmes textes.

Le sujet traducteur

Le traducteur a été considéré tour à tour comme un « traducteur » chargé de la simple transposition des mots d'une langue à l'autre, comme un « adaptateur » ayant la responsabilité de satisfaire les attentes du public visé, comme un « médiateur » qui se place à mi-chemin entre deux cultures ou deux mondes pour les rapprocher, comme un « communicateur » enfin, chargé de faciliter le dialogue entre individus ou communautés éloignées.

Dans tous les cas, le traducteur apparaît comme un « percepteur » sur deux plans : d'une part, pour traduire la perception du public de départ, et d'autre part, pour traduire la perception du public d'arrivée. Ces perceptions reflètent la connaissance qu'un traducteur donné possède de ses langues et cultures de travail, car sa traduction est inconsciemment fondée sur ses habitudes linguistiques. Nous traduisons avant tout en fonction du lexique et des catégorisations disponibles dans notre langue, et il nous est quasiment impossible de traduire avec une impartialité absolue, parce que nous sommes contraints à certains modes d'interprétation, alors même que nous nous croyons libres de traduire à notre guise.

Mais le traducteur se trouve toujours au cœur du système : il est tout à la fois « l'interprétant » du texte de départ, le « sélectionneur » du sens à traduire, le « gestionnaire » des modules de traduction, le « décideur » de l'objectif et de la finalité, le « producteur » de la version traduite, le premier « récepteur » de la traduction, parfois même son premier « consommateur » et son « diffuseur » auprès du public cible.

Le processus de traduction

Les sciences cognitives montrent que le sujet humain (le traducteur) a un rôle central dans le processus de traduction mais qu'il ne maîtrise pas totalement ce processus. Le fait d'envisager la traduction comme résultat de processus psychiques et mentaux complexes,

qui nous échappent en partie, conduit à revoir la représentation interprétative des textes et la place du traducteur dans ces processus. L'enjeu est de mettre en relation l'activité de traduction avec des phénomènes déterminants tels que la perception, la compréhension ou la mémorisation.

Qu'est-ce que « traduire » ?

Le verbe *traduire* est introduit en français au XVI^e siècle : « C'est en 1539 que l'humaniste, lexicographe et traducteur Robert Estienne a lancé le vocable « traduire » ; l'année suivante, Étienne Dolet enchaînait sur « traduction » et « traducteur » » (Cary 1963 : 6).

Comme l'explique Larose (1989 : 3), le verbe *traduire* trouve son origine dans un « très vieux verbe latin irrégulier dont les formes à l'infinitif présent étaient *transferre*, et au participe passé, *translatus* ». Le mot *interpres*, quant à lui, désignait le traducteur en latin courant, comme jadis *drogman* en italien (*drogomanno*). Ce dernier mot provient de l'arabe *turjumân*, issu lui-même de l'assyrien *ragamou*. Molière l'emploiera plus tard sous la forme *truchement*.

La difficulté de donner une définition unique de l'acte de traduire tient à la multiplicité de ses formes et de ses domaines d'application. Le mot « traduction » – ainsi que les autres mots de la même famille – renvoient à des réalités distinctes et évolutives, comme par exemple le fait de traduire de l'écrit ou de l'oral, vers une seule ou plusieurs langues, à partir d'un support papier ou électronique, seul ou avec l'aide de la machine, de façon ponctuelle ou régulière, pour le plaisir ou avec un objectif précis, etc. Dans chaque cas, le mot « traduction » désigne une conception particulière et une pratique spécifique : traduction simultanée d'un discours, sous-titrage d'une pièce de théâtre filmée, adaptation d'un site Web ou encore veille multilingue sur un sujet d'actualité.

Les recherches consacrées à l'étude des genres et des types de textes ont permis de définir plusieurs modes de traduction en fonction de la nature du texte à traduire. Mais d'autres études ont pu montrer que la description de l'objet traductionnel reste incomplète, si l'on ne prend pas en compte le lien entre l'activité de traduction et l'activité cérébrale et émotionnelle du sujet traduisant.

Les processus mentaux liés à cette activité sont modulaires, comme l'ensemble des processus cognitifs. « Modulaires » signifie qu'ils sont décomposables en systèmes spécialisés (ou modules), notamment selon l'objet à traduire et selon la fonction de la traduction. Chaque type de traduction obéit à des principes spécifiques de représentation et de traitement des informations. Dès lors, réfléchir sur l'acte de traduire revient à décrire ces « modules » en identifiant leurs caractéristiques communes, leurs spécificités individuelles et leurs interactions dans divers contextes.

Voilà donc les enjeux qui se présentent à la traductologie en ce début de XXI^e siècle. En se donnant pour objet englobant le processus de traduction, elle s'efforce de dégager les tenants et les aboutissants de l'activité de communication inter-langues, c'est-à-dire qu'elle occupe l'espace qui sépare le point de départ (le texte à traduire) du point d'arrivée (le texte traduit). Elle tente d'identifier et de décrire l'ensemble des relations, principes, règles et procédés qui caractérisent chaque traduction individuellement et comparative-ment. Les deux démarches sont complémentaires même si la première tire la traductologie du côté des sciences de la nature et la seconde, du côté des sciences humaines.

3. FAITES LE POINT

Dans ce chapitre, nous avons tenté de situer la traductologie par rapport aux autres disciplines. Pour cela, il a d'abord fallu mener une réflexion épistémologique générale pour savoir dans quel type de « science » la classer. Ainsi, si l'on envisage la traduction en tant que produit, elle se situe résolument parmi les sciences humaines à l'instar d'autres sciences du langage. Mais si l'on considère le processus, c'est-à-dire le déroulement de l'opération et l'activité mentale qui l'accompagne, la traduction se situe plutôt du côté des sciences de la nature, à l'image de la neurologie et autres sciences du vivant. Bref, sur le plan épistémologique, elle semble être une discipline aux directions multiples, sans objet unique ni méthode exclusive. Elle est d'essence interdisciplinaire.

Mais une réflexion plus poussée concernant sa spécificité épistémologique montre qu'il s'agit avant tout d'une discipline empirique dans laquelle la pratique l'a toujours emporté sur la théorie. Il faut donc penser ses catégories et ses problématiques à partir des objets concrets qui se présentent au traducteur,

c'est-à-dire à partir des textes précisément traduits et des situations professionnelles effectives. La délimitation du champ de la traductologie part ainsi de la pratique pour mettre en perspective ses méthodes et ses acquis.

Il n'est pas question ici de polémiquer sur la prééminence de la théorie sur la pratique, ni inversement. Une pratique sans réflexion critique n'est que ruine de l'âme, et une théorie déconnectée de la réalité professionnelle n'est qu'une vue de l'esprit.

Il n'est pas question non plus de forcer la main aux défenseurs de l'indépendance de la traductologie pour les faire rentrer à tout prix dans les cadres d'une quelconque discipline, comme ce fut le cas pendant des décennies, notamment par rapport à la linguistique. L'identité de la traductologie est aujourd'hui affirmée un peu partout dans le monde par des chercheurs et des praticiens qui s'en réclament haut et fort ; cela suffit à en attester l'autonomie et la vigueur.

4. POUR ALLER PLUS LOIN

- > Sur l'organisation générale de la traductologie :
Holmes J. (1972), « The Name and Nature of Translation Studies », in Holmes (1988), pp. 80-91.
- > Sur la traductologie en général :
Ballard M. (2006), *Qu'est-ce que la traductologie ?*, Lille : Artois Presses Université.
Bassnet S. (1980/1991), *Translation Studies*, London and New York : Routledge.
- > Sur les différentes approches en traductologie :
Newmark P. (1982), *Approaches to Translation*, Oxford : Pergamon Press.
- > Sur la traductologie descriptive :
Touy G. (1995), *Descriptive Translation Studies and Beyond*, Amsterdam and Philadelphia : John Benjamins.

5. TESTEZ VOS CONNAISSANCES

- 1) Dans quelle mesure peut-on affirmer que la traductologie est une « science » ?
- 2) Quels sont les fondements de la démarche scientifique en traductologie ?
- 3) Quels sont les éléments qui forment l'objet spécifique de la traductologie ?
- 4) Quels sont les rôles que peut jouer le traducteur en théorie et dans la pratique ?
- 5) Dans quelle mesure peut-on envisager une « socio-traductologie » ?
- 6) En quoi le traductologue est-il concerné par la neurologie ?

CHAPITRE 2

Aperçu historique de la traduction

L'histoire de la traduction a fait l'objet de nombreuses études, à la fois à l'échelle de chaque pays et à l'échelle européenne. Même si la majorité des études ont été publiées en anglais, une large place a été faite à la « tradition » française et à la « tradition » allemande de la traduction. Face à la multiplication des études spécifiques et générales, « l'histoire de la traduction » apparaît de plus en plus comme un genre à part entière au sein de la traductologie, avec ses courants et ses méthodes propres.

Sommairement, il est possible de distinguer plusieurs perspectives d'étude historique :

Certains font l'histoire de la traduction en tant que pratique, par opposition à l'histoire de la traduction en tant que réflexion théorique.

D'autres s'appuient sur la vie et l'œuvre des traducteurs pour retracer l'histoire de la traduction, par opposition à ceux qui étudient les traités et les préfaces qui précèdent les traductions pour décrire une certaine évolution historique.

D'autres encore écrivent l'histoire de la traduction en la reliant à son contexte sociopolitique, par opposition à ceux qui la décrivent comme activité universelle et communément pratiquée dans toutes les langues et dans toutes les cultures.

Ainsi par exemple, *La traduction dans le monde moderne* (1956) d'Edmond Cary présente surtout des faits concernant les traducteurs et les traductions tout au long de l'histoire. En revanche, *After Babel* (1975) de Georges Steiner s'intéresse davantage aux théories de la traduction à diverses époques. André Lefevere (1977) a proposé une anthologie des essais allemands sur la traduction,

tandis que Paul Horguelin (1981) s'est limité au « domaine français » et Santoyo (1987) aux auteurs espagnols qui ont écrit sur la traduction.

Bref, « l'histoire » de la traduction apparaît aujourd'hui comme une construction intellectuelle qui dépend largement de l'interprétation personnelle de l'historien. Loin de se limiter à l'énumération des faits et des personnages historiques – tel que le préconise l'historiographie –, les traductologues ont tendance à s'approprier à leur manière certains faits et écrits jugés essentiels pour la traduction. D'où la problématique de « l'objectivité » dans l'écriture de cette histoire particulière.

De plus, l'objet même de cette histoire pose problème. D'abord, parce qu'il existe des formes variées qui entrent sous le chapitre de la « traduction » (la littérature traduite, les textes bilingues, l'adaptation, etc.). Ensuite, parce que l'histoire de la théorie est souvent déconnectée de l'histoire de la pratique et, plus encore, de celle de la profession de traducteur. Enfin, parce que certains domaines comme la linguistique, la littérature ou la civilisation, intègrent la traduction (i.e. les œuvres traduites) dans le champ de leur histoire propre, privant ainsi les traductologues d'une bonne partie de leur corpus d'étude. Ainsi par exemple, Annie Brisset (1990) a écrit l'histoire du théâtre traduit au Québec. Si l'on ajoute à cela l'existence d'essais différents – et parfois concurrents – concernant l'histoire de la traduction (théorie et/ou pratique) dans un même pays (par ex. la France ou l'Allemagne), la délimitation du champ d'investigation historique devient des plus problématiques.

De plus, certaines régions géographiques (telles que l'Europe) et certaines époques (telles que la Renaissance) jouissent d'un intérêt sans commune mesure avec d'autres régions du monde et d'autres époques historiques. D'où l'intérêt d'une étude approfondie des questions du « nationalisme » et de « l'ethnocentrisme » dans l'écriture de l'histoire de la traduction. Par exemple, Jean Delisle (1987) a écrit l'histoire de la traduction au Canada, tandis que Sherry Simon (1989) a écrit l'histoire de la traduction dans la seule province du Québec.

Enfin, la question de la finalité ou du but recherché à travers l'écriture de cette histoire ont été débattus par les spécialistes. Ainsi, Lambert (1993) estime qu'elle vise à légitimer une discipline naissante (la traductologie),

tandis que d'Hulst (1994) pense qu'elle vise, en définitive, une unification de la discipline. Dans tous les cas, la majorité des auteurs s'entend sur son importance et son intérêt. Berman (1984), par exemple, insiste sur l'intérêt d'une investigation historiographique parce qu'elle lui paraît indispensable d'un point de vue épistémologique : « La constitution d'une histoire de la traduction est la première tâche d'une théorie moderne de la traduction. À toute modernité appartient, non un regard passéiste, mais un mouvement de rétrospective qui est une saisie de soi » (Berman 1984 : 12). Si l'on comptabilise la somme des articles et des ouvrages publiés depuis cette date sur le sujet, il est clair que son appel a été largement entendu.

1. LES MYTHES FONDATEURS DE LA TRADUCTOLOGIE

Le premier mythe est celui de la « Tour de Babel ». On en trouve mention dans la Bible : « Toute la terre avait une seule langue et les mêmes mots. [...] Allons ! Bâtissons-nous une ville et une tour dont le sommet touche au ciel, et faisons-nous un nom, afin que nous ne soyons pas dispersés sur la face de toute la Terre. L'Éternel descendit pour voir la ville et la tour que bâtissaient les fils des hommes. Et l'Éternel dit : voici, ils forment un seul peuple et ont tous une même langue, et c'est là ce qu'ils ont entrepris ; maintenant rien ne les empêcherait de faire tout ce qu'ils auraient projeté. Allons ! Descendons, et là confondons leur langage, afin qu'ils n'entendent plus la langue les uns des autres. Et l'Éternel les dispersa loin de là sur la surface de la Terre ; et ils cessèrent de bâtir la ville. C'est pourquoi on l'appela du nom de Babel, car c'est là que l'Éternel confondit le langage de toute la Terre » (Genèse 11, trad. de L. Segond).

La traduction serait ainsi une réponse à la dispersion des langues, mais aussi un moyen de retrouver l'unité originelle des humains. La légende babylonienne indique en creux l'importance accordée à la communication par-delà la diversité linguistique. Elle signale également le lien originel et complexe existant entre

traduction et sacralité, depuis Babel jusqu'au « don des langues » à la Pentecôte, lien sous-jacent à la réflexion traductologique pendant des siècles. Il l'est d'autant plus qu'un autre mythe est venu renforcer celui de Babel.

Le second mythe est celui de la Bible des Septante. On en trouve trace chez Philon le Juif (vers 13 av. J.-C. – 54 ap. J.-C.) qui rapporte ceci : « Sur l'ordre du pharaon Ptolémée II Philadelphe, 72 savants juifs, d'âge vénérable et tous vertueux, ont traduit en 72 jours le texte du Pentateuque » (cité dans Ballard 1992 : 31).

D'autres auteurs ont précisé les circonstances d'élaboration de cette « traduction miraculeuse » (Nida 1964 : 26). Selon la légende, le pharaon aurait sélectionné six savants de chacune des douze tribus juives. Il les a ensuite répartis par binômes et les a isolés les uns des autres. Chaque binôme a traduit intégralement et séparément l'Ancien Testament. Le résultat fut miraculeux en ce sens que les 36 versions produites furent, selon la légende, absolument identiques en tous points.

Cette traduction de l'Ancien Testament en grec, appelée « Version des Septante » a été âprement discutée. Pour les uns, elle a été

considérée comme un « don divin », pour les autres comme une « faute grave ». De là pro-

vient l'une des premières oppositions fortes au niveau des idées traductologiques.

2. TRADUCTOLOGIE ET HISTOIRE DE LA TRADUCTION

Tous ceux qui s'intéressent à la traductologie s'accordent sur un point au moins : l'origine de la traduction se perd dans la nuit des temps. Il n'en demeure pas moins que les considérations sur l'histoire de la traduction « ont pour caractéristiques principales d'être souvent succinctes, ponctuelles ou éclatées sous forme de références disséminées » (Ballard 1992 : 11). Chez bon nombre de traductologues, cette préoccupation historique est même totalement absente ; ils ne s'y intéressent que de façon incidente. Leurs travaux sont tournés quasi exclusivement vers les aspects théoriques et linguistiques de la traduction. Pourtant, le regard historique est considéré par beaucoup comme une condition préalable à la théorisation, car les grandes problématiques abordées ont peu évolué au cours des siècles. Les questions centrales posées par les traducteurs et les penseurs anciens se retrouvent globalement dans les théories contemporaines de la traduction.

Dans son ouvrage intitulé *After Babel*, Steiner propose de diviser l'histoire de la réflexion sur la traduction en quatre périodes distinctes « dont les lignes de démarcation n'ont cependant rien d'absolu » (Steiner 1975 : 224).

La première période débiterait en l'an 46 av. J.-C. avec « le célèbre précepte de Cicéron de ne pas traduire *verbum pro verbo* » et se terminerai vers 1813 avec « le remarquable essai de Friedrich Schleiermacher ». Cette période se caractérise essentiellement par une approche empirique de la traduction et une insistance sur le rôle déterminant du traducteur.

La deuxième période est celle de la théorie herméneutique de la traduction, initiée par Schleiermacher et adoptée par la suite par Schlegel et Humboldt. Il s'agit d'une approche à dominante philosophique qui s'étend

jusqu'à Valéry Larbaud (*Sous l'invocation de saint Jérôme*, 1946).

La troisième période débute à la fin des années 1940 avec l'essor des recherches sur la traduction automatique (T.A.). Elle met à l'honneur une approche formaliste de la traduction et recourt massivement à la linguistique structurale et aux théories de l'information. Mais ses résultats décevants vont conduire à l'essoufflement de la théorie de la traduction.

La quatrième période prend naissance à la fin des années 1960 et se caractérise par un renouvellement des interrogations herméneutiques sur la traduction et l'interprétation. Au cours de cette dernière période, « l'étude de la théorie et de la pratique de la traduction s'installe à la charnière de disciplines confirmées et récentes [...] dans le but d'éclairer l'acte de traduction et les mécanismes de la "vie entre les langues" » (Steiner 1975 : 226).

Malgré son intérêt, la périodisation de Steiner a été parfois critiquée et complétée. Certains traductologues s'interrogent sur l'inégale longueur de ces périodes dont la première couvre quelque dix-huit siècles, alors que la seconde s'étend sur un seul, et que les deux dernières concernent seulement une trentaine d'années chacune.

En réponse à ces critiques, Kelly (1979 : 224) a repris la classification de Steiner et divisé la période la plus longue en cinq parties : préclassique, Moyen Âge, Classique, Renaissance, Lumières.

D'autres traductologues préfèrent à l'ordre chronologique une présentation thématique de l'histoire de la traduction.

Dans son anthologie (1992), André Lefevere répertorie les textes historiques fondamentaux

suyant le sujet traité : (1) le rôle de l'idéologie dans la production des traductions ; (2) le pouvoir du mécénat ; (3) les contraintes poétiques ; (4) l'univers du discours ; (5) le développement du langage et de l'éducation ; (6) les techniques de traduction. Dans cette classification centrée sur la traduction littéraire, l'idée de « contrainte » joue un rôle essentiel.

D'autres traductologues enfin envisagent cette histoire du point de vue de l'objet. Ainsi, Meschonnic (1973 : 322) note une évolution générale en trois temps : « L'historique européen du traduire est passé de l'unité-mot à l'unité-groupe puis à l'unité-texte. Du littéralisme théologique à la paraphrase culturelle puis à l'exactitude érudite. » Il estime que la traduction est passée progressivement d'un artisanat théorique à des positions plus scientifiques, mais il regrette que les chercheurs français fassent

toujours preuve d'une certaine résistance à l'égard de la traductologie : « Le dédain culturel pour la traduction caractérise encore la France littéraire, malgré le renouveau mondial de la théorie de la traduction. »

Face à la multiplicité des avis et des points de vue, il est difficile de suivre un seul traductologue. De plus, après tout ce qui a été dit et écrit sur la traduction, il serait absurde de refaire cette histoire dans le cadre de cet ouvrage. Il suffit de parcourir une bibliographie des principaux écrits sur la traduction depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours pour se rendre compte qu'une approche historique n'a de sens que si elle s'attache à retracer l'évolution des *idées traductologiques* et leur traitement à travers les époques.

Il est néanmoins utile de donner quelques repères historiques concernant cette évolution.

3. JALONS DANS L'HISTOIRE DE LA TRADUCTION

La première attestation de l'existence d'interprètes date des années 2500 av. J.-C. chez les pharaons de la sixième dynastie en Égypte. Dans la Bible, on rapporte également qu'il y avait un interprète entre Joseph et ses frères à la cour de Pharaon (Genèse 42 : 23). Vers 500 av. J.-C., est attestée l'existence d'une classe des interprètes en Égypte (Ballard 2013 : 10).

On constate un phénomène analogue en Mésopotamie où apparaissent, vers les années 2300 av. J.-C., de véritables dictionnaires bilingues : « Certains [dictionnaires] donnent l'idéogramme sumérien, sa transcription phonétique en akkadien, sa traduction akkadienne. Parfois même, outre cette traduction, figure une explication par un synonyme ou une définition » (Mounin 1974 : 54).

Considérant leur langue et leur culture comme supérieures, les Grecs semblent avoir été hermétiques à la traduction et ont donné le nom de « barbare » à ceux qui ne parlaient pas leur langue. Seules exceptions à cet ethnocentrisme grec, les récits rapportés par Platon (-427) et par Hérodote (-484) dans leurs ouvrages de philosophie ou d'historiographie.

À l'inverse, l'Égypte ptolémaïque (-285/-181) est connue dans l'histoire de la traduction pour deux mythes fondateurs. Le premier est celui de la « traduction des Septante » faite de l'Ancien Testament vers le grec par 72 savants en 72 jours. Le second est celui de la « pierre de Rosette » : découverte en 1799 par l'armée de Bonaparte, elle a permis à Champollion de déchiffrer les hiéroglyphes en comparant les trois versions du même texte qui était inscrit dessus.

L'époque romaine (à partir de -250) offre les premières traductions signées de la littérature grecque, notamment celle de *L'Odyssee* et de *L'Iliade* d'Homère en vers latins. Elle offre également les premières réflexions théoriques concernant la traduction. C'est le cas du traité de Cicéron intitulé *Du meilleur genre d'orateur* (46 av. J.-C.) : « Je n'ai pas cru nécessaire de rendre mot pour mot ; j'ai gardé le ton et la valeur des expressions dans leur ensemble ».

À partir du II^e siècle ap. J.-C., la diffusion du christianisme s'accompagne d'une multiplication des traductions de la Bible : en copte, en syriaque, en arménien, en gotique, etc. La

figure de saint Jérôme (347-420) domine dès lors l'histoire de la traduction. Il est considéré comme le « patron des traducteurs » et sa traduction de la Bible en latin sera utilisée jusqu'au XX^e siècle comme texte officiel. Il est le premier promoteur de la « traduction littérale » pour les saintes Écritures.

Au Proche-Orient, les chrétiens nestoriens traduisent vers le syriaque bon nombre de textes grecs de médecine et de philosophie. C'est à partir de ces textes que se feront plus tard les principales traductions vers l'arabe. En effet, lorsque l'islam se diffuse à partir du VII^e siècle, la langue arabe s'impose progressivement grâce au Coran. L'effort de traduction culmine sous le calife abbasside Al-Ma'moun (813-833) qui fonde, à Bagdad, un centre de traduction au sein de la « Maison de la sagesse » (*Bayt al-Hikma*). La figure de proue de cette période est le traducteur arabe chrétien Hunayn Ibn Ishaq (809-873) qui aurait traduit vers l'arabe plus de trente-cinq ouvrages médicaux (Salama-Carr 1990 : 28).

En Occident musulman, le mouvement de traduction de l'arabe vers le latin se développe à partir du X^e siècle. Tolède, reprise par les chrétiens en 1085, s'affirme comme centre de traduction au XII^e siècle, et le traducteur le plus connu de cette époque est Gérard de Crémone (1114-1187) auquel on attribue 71 traductions de l'arabe vers le latin. Ce type de traductions contribue à la transmission de l'héritage culturel et scientifique arabe et annonce la Renaissance européenne.

L'essor de la traduction pendant cette période bénéficie de l'invention de l'imprimerie et de la diffusion du livre avec la redécouverte de la culture antique gréco-latine. Des traités

importants tels que celui d'Étienne Dolet (1540) voient le jour. Le verbe « traduire » remplace en français le verbe « translater » (Horguelin 1981 : 44). La traduction profite aux « langues vulgaires » et sert de catalyseur à l'affirmation des identités nationales au sein des futures puissances coloniales.

La querelle entre les Anciens et les Modernes au sujet d'Homère donne naissance aux traductions dites « belles » mais « infidèles », qui dominent l'âge classique (XVII^e siècle). La traduction des *Mille et une nuits* (1702) par Antoine Galland reflète les pratiques de son siècle : suppression de passages, restructuration du texte, adaptation, reformulation, etc. Les contes arabes sont néanmoins traduits et retraduits à travers toute l'Europe à partir de la version remaniée de Galland.

Le Siècle des Lumières (XVIII^e siècle) met la création au cœur de l'activité intellectuelle, mais la traduction continue d'inspirer les écrivains. La publication par Montesquieu des *Lettres persanes* (1721), sous forme de pseudo-traduction, et de *Zadig* (1747) par Voltaire sous forme de conte oriental à caractère philosophique, signe les débuts de l'orientalisme.

Paradoxalement, le mouvement de traduction dans le monde oriental ne reprendra qu'à la faveur de la *Nahda* (Renaissance arabe) au début du XIX^e siècle, à partir du foyer égyptien. Dans l'intervalle, on assiste en Europe à une professionnalisation et à une théorisation accrues des pratiques. La mise en place de structures spécifiques et de normes de traduction vise à assurer la qualité des productions et l'autonomie d'une discipline qui sera sans cesse questionnée sur ses fondements et accusée d'imperfection.

4. BRÈVE HISTOIRE DES IDÉES TRADUCTOLOGIQUES

Dans l'ensemble, l'histoire de la traduction est faite de la coexistence de contraires qui semblent s'alimenter réciproquement, chacune des étapes traductologiques étant marquée par « une série de critiques et de propositions de critères, immédiatement désavoués par

une opposition toujours présente » (Brower 1959 : 10). Ceci se vérifie tout particulièrement à partir du XVI^e siècle, époque à laquelle on constate un net développement de la réflexion sur la traduction.

Les premières réflexions sont marquées par l'empirisme, mais elles se structurent autour de quelques oppositions centrales : le traduisible *versus* l'intraduisible, la lettre *versus* l'esprit, le mot *versus* l'idée, la fidélité *versus* la trahison, etc. Ces couples de contraires reflètent néanmoins des efforts de conceptualisation latents qu'il est utile de rappeler.

En effet, l'histoire des idées traductologiques est l'histoire d'une opposition sans cesse renouvelée : « Quel que soit le traité de traduction consulté, la même dichotomie reparaît : celle qui existe entre « la lettre » et « l'esprit », « le mot » et « le sens » » (Steiner 1975 : 245). Cette tendance générale affecte la plupart des écrits, et rares sont les auteurs qui font exception à la règle. Bassnett (1980 : 39) note que certains débats théoriques appartiennent à toutes les époques : « La distinction entre la traduction "mot-à-mot" et la traduction "sens pour sens", instaurée dès l'époque romaine, continue d'être au centre des débats jusqu'à nos jours. »

4.1 Théorie *versus* Pratique

L'opposition entre la théorie et la pratique parcourt l'histoire de la traduction et continue de diviser, aujourd'hui encore, les formateurs et les professionnels. Cette distinction qui n'a cessé de s'affirmer au cours de l'histoire est indispensable pour comprendre bon nombre des débats et des problématiques qui se posent en traductologie. Elle renvoie à des oppositions non moins tranchées entre abstrait et concret, fondamental et appliqué, inutile et utile.

Suivant ces lignes de partage, on rencontre des traducteurs qui récusent l'intérêt même d'une quelconque théorie de la traduction, se réclamant d'un empirisme radical et perçu comme salutaire. On rencontre également des théoriciens de la traduction qui expliquent à longueur de traités les errements de certains praticiens, en s'employant à démontrer les mérites d'une réflexion critique sur la traduction. Chacun a ses raisons que la raison ignore parfois, mais les deux approches sont recevables car elles ne sont contradictoires qu'en apparence.

À l'examen approfondi, une seule chose est certaine : le développement régulier et phénoménal des activités de traduction ne trouve pas d'écho à la mesure de son expansion au niveau des recherches théoriques : « L'extension en largeur et en profondeur de l'activité de traduction, à laquelle on assiste sur le plan pratique, ne s'accompagne pas d'un développement parallèle sur le plan théorique » (Steiner 1975 : 82).

Malgré la somme d'essais publiés dans toutes les langues, la pratique de la traduction occupe, dans l'ensemble, une place bien plus importante que les considérations théoriques. On traduit beaucoup plus qu'on ne conceptualise, confirmant ainsi le décalage déjà ancien entre théorie et pratique. Dans son étude sur l'histoire de la traduction en Occident, Van Hoof (1991) met en évidence ce décalage en insistant sur le caractère occasionnel et ponctuel des considérations théoriques. C'est pourquoi, un aperçu historique n'a d'intérêt que s'il s'attache à retracer le développement des idées qui ont marqué la réflexion sur la traduction, telles que le traduisible et l'intraduisible.

4.2 Traduisible *versus* Intraduisible

La possibilité même de traduire s'est posée d'emblée pour les textes religieux. Les réactions contradictoires à la traduction de l'Ancien Testament mettent en évidence deux conceptions radicalement opposées de la traduction. Pour certains, la traduction permet de transmettre et de perpétuer la Révélation, tandis que pour d'autres elle constitue un acte innommable et blasphématoire. D'un côté, la traduction est perçue comme une aide aux humains pour accéder au sens des textes sacrés ; de l'autre, elle est considérée comme un sacrilège et une atteinte à la parole divine qu'elle ne peut que dégrader.

Dans ses travaux, Nida (1964 : 9) s'est attaché à souligner la place centrale qu'occupent les écrits bibliques dans l'histoire de la traduction en Occident : « Aucun autre type de traduction ne possède une aussi longue histoire, aucun n'implique autant de langues différentes (...) aucun n'englobe des textes aussi divers, ni ne couvre des aires culturelles aussi distinctes. »

INDEX DES AUTEURS

A

Agost 131
 Ammann 74
 Archibald 131
 Arntz 84, 146

B

Baker 64, 83–84, 95–97, 103
 Ballard 20–21, 26–28, 30–37, 86, 91
 Barthes 60
 Bassnett 7, 12, 24, 27, 44, 83, 93
 Bastin 88
 Beaugrande 59
 Bédard 142
 Béjoint 147
 Benjamin 36, 56
 Berman 20, 28, 31–32, 38, 40–41, 52, 87,
 91–92, 100–101, 162
 Blum-Kulka 95
 Bocquet 119
 Bouillon 38–39, 140
 Brisset 19, 88
 Brower 23
 Bühlher 63

C

Calvet 68
 Cary 16, 19, 26–28, 31, 35, 37
 Catford 13, 44, 48–49, 59, 82, 84, 93, 107
 Chan 147
 Chesterman 76, 103
 Chuquet 47
 Cicéron 21, 87
 Clas 38–39, 140
 Conely 122
 Cordonnier 148

D

d'Ablancourt 29, 86, 101
 d'Hulst 20, 29–30, 34, 37
 Dacier 86
 Darbelnet 13, 25–26, 45–47, 58, 81, 87,
 89, 107, 117
 De Bessé 144
 de Tende 32, 86
 Delisle 20, 57, 59, 72, 88, 119
 Dodds 121
 Dolet 16, 32, 42
 Durieux 106

E

Eco 61, 120
 Esselink 132
 Etkind 54–57, 93
 Even-Zohar 77–78

F

Fedorov 44, 53
 Fraser 66

G

Galisson 148
 Gambier 88
 Garnier 12, 44, 81
 Gaudin 146
 Gentzler 53, 83
 Gerver 111
 Gile 10, 32, 65, 106, 109, 111–112
 Gläser 104
 Goethe 35, 91–92
 Gorlée 61, 76, 85
 Gouadec 132
 Greimas 60
 Grice 64
 Grin 68
 Guidère 5, 38, 96, 129, 131, 133, 136
 Gutt 91

H

Harvey 91
 Hatim 62–64, 90, 122
 Herbert 39, 110–111
 Hermans 84
 Hervey 90–91
 Hewson 58, 89
 Hickey 64
 Higgins 90–91
 Holmes 9, 96, 121, 139
 Holz-Mänttari 73–74
 Horace 87
 Horguelin 19, 33
 House 12, 59, 106
 Hurtado-Albir 32, 85
 Hutchins 152, 155

I

Ilg 111–112
 Intraivaia 45
 Isham 66

J

Jakobson 44, 47, 60, 62–63, 82, 92
 Johansson 96

K

Kelly 21, 29–30, 53
 Kiraly 118
 Koller 84
 Kramer 36
 Krings 66
 Kussmaul 66

L

L'Homme 140
 L'admiral 10, 26, 32, 45, 47, 59
 Lambert 20
 Lane 66
 Larbaud 21, 32
 Larose 16, 31, 44–47, 58–59, 94
 Lavault 121–122
 Lebart 145
 Lederer 32, 39, 46, 50, 71–73, 84, 86,
 107, 112
 Lee-Jahnke 119
 Lefevere 12, 19, 21, 52, 85
 Levenston 95
 Levy 76, 98
 Lewis 122
 Löffler-Laurian 152
 Lörscher 66–67, 93

M

Macklovitch 141
 Malblanc 45
 Margot 85
 Martin 58, 89
 Mason 62–64, 90, 122
 Meschonnic 22, 32, 35, 53–54, 56, 92–
 93, 101, 162
 Moser-Mercer 111–112
 Mounin 13, 25–26, 32, 38, 44–45, 47–48,
 59, 82

N

Neubert 146
 Newman 84
 Newmark 7, 59, 74–75, 90, 121–122
 Nida 20, 24, 35–37, 49, 53, 59, 62, 81, 83,
 85, 89, 105, 117
 Nietzsche 100
 Niranjana 52, 84
 Nord 74

O

Oseki-Dépré 119

P

Paillard 47
 Peirce 60–61

Penrod 52
 Pergnier 13, 26, 44, 47, 49–50
 Peters 97
 Picchi 97
 Pym 83–84, 101, 132

R

Reiss 63, 75, 106
 Ricoeur 25
 Roberts 63
 Rosenzweig 100
 Rozan 39, 111

S

Sager 96, 144
 saint Jérôme 21, 31–33, 41
 Salkie 96
 Santoyo 19, 88
 Savory 27
 Scavé 45
 Schöffner 106
 Schleiermacher 21, 27–28, 50, 92, 101
 Schmied 96
 Séguinot 66, 89
 Seleskovitch 11, 32, 39, 46, 50, 71–73,
 107, 112–113
 Shlesinger 95
 Shreve 146
 Simon 20
 Sinclair 149
 Snell-Hornby 75, 83
 Somers 155
 Steiner 13, 19, 21, 24, 32, 45, 50–52, 59,
 161

T

Taber 105
 Thoiron 147
 Tirkkonen-Condit 66, 98
 Toury 11, 60, 78, 83, 95–96, 102
 Tymoczko 52

V

Van Hoof 24–28, 31, 33–35, 37, 39–40,
 85–86, 111
 Venuti 101
 Vermeer 74–76, 84, 106, 117
 Vinay 13, 25–26, 44–47, 58, 81, 87, 89,
 107, 117

W

Waard 117
 Wilss 98

INDEX DES NOTIONS

A

adaptateur 5, 14–15, 87–88
 adaptation culturelle 132
 adaptation globale 88, 131
 adaptation intersémiotique 130
 adaptation locale 88
 adéquation 59, 63, 75, 102, 106, 122
 adjonction 85, 88
 aide à la traduction 9, 13, 39, 41, 109, 123, 139–141, 150, 159
 amplification 89
 annexion 53
 apprenti traducteur 13, 93, 127
 apprentissage « sur le tas » 13
 apprentissage coopératif 120
 apprentissage des langues 14, 117, 126, 148
 approche cibliste 78, 105
 approche interdisciplinaire 13
 approche sourcière 105
 approche traditionnelle 72, 117
 autonomisation 57, 79, 121, 162

B

bagage cognitif 71
 belles infidèles 29–31, 86, 105
 belles mais infidèles 87, 101
 Bible des Septante 20, 40
 bidirectionnel 14, 110, 142
 biscript 36
 bitexte 141–142
 boîte noire 66
 bonne traduction 51, 105, 122
 bottom up 65, 97

C

calque 45, 47, 155
 capacité de traitement 112–113
 cibliste 35, 73, 103, 105, 113
 colonialisme 52
 combinaison linguistique 97, 112–113, 141, 156
 communicateur 15, 64, 119, 131, 162
 communication interculturelle 9, 73–74, 118, 133

comparaison 15, 25, 29–30, 45–46, 49, 60, 76–77, 91, 97, 120, 122, 133, 141, 146, 149, 159
 compétence interdisciplinaire 135
 compétence traductionnelle 117–119, 132, 136
 composante stratégique 120
 compréhension décisoire 82
 compréhension subjective 82
 conception traductionnelle 7, 25, 78, 102
 concordance 49, 142, 149–150
 concordancier 140, 142–143, 149
 concordancier bilingue 141
 condensation 90
 condition ancillaire 129
 conscience traductologique 13
 contrainte externe 130
 contrainte interne 130
 convention 63, 102, 148
 corpus bilingue 96, 142
 corpus comparable 97, 107, 123
 corpus de traduction 102–103, 123, 127, 149
 corpus parallèle 36, 96–97, 107, 123, 143
 correspondance 47, 58, 72, 84, 87, 94, 96, 142, 147, 149, 154–155
 correspondance formelle 49, 84
 créativité 28–29, 66–67, 91, 144, 157

D

décentrement 53, 57
 décodage 62, 147
 défonctionnalisation 54
 déverbalisation 71–72
 dictionnaire bilingue 37, 84, 97, 143, 146–150, 154–155
 dictionnaire de traduction 147–148
 dictionnaire 149, 163
 domestication 100–101
 doublage 129–130, 137–139
 drogman 16, 136

E

effet de saturation 112
 émotionnel 81
 enrichissement lexical 143
 enrichissement syntaxique 143

enseignement à distance 124
 équivalence communicative 85
 équivalence dynamique 35, 83, 85, 105
 équivalence empirique 85
 équivalence lexicale 141, 143, 146, 154–155
 équivalence multiple 84
 équivalence notionnelle 146
 équivalence ontologique 85
 équivalence partielle 84, 142
 équivalence pragmatique 84
 équivalence qualitative 61
 équivalence référentielle 61
 équivalence sémantique 85
 équivalence significationnelle 61
 équivalence stylistique 85
 équivalence terminologique 146
 équivalence textuelle 47, 84–85
 équivalence traductionnelle 46, 84–85
 équivalence transactionnelle 84
 essai-erreur 98
 éthique positive 162
 étrangéisation 100–101
 étude de cas 10–11, 85, 112, 120
 évaluation globale 106
 exotisation 52, 100–101
 expert multilingue 136
 explicitation facultative 89
 explicitation obligatoire 89
 extra-traductionnels 12

F

facteur temps 109, 115
 fait comparable 123
 fait de traduction 11–12, 123
 fétichisation 88
 filtre culturel 106

I

impérialisme 52–53
 implication 13, 77–78, 99, 109, 119, 128
 incorporation 51–52
 industrie de la langue 124, 139–140, 145, 150, 153, 162
 interférence 13, 96, 112
 interlangue 156
 interprétant-traducteur 61
 interprétation chuchotée 110
 interprétation de service public 110–111
 interprétation des signes 92, 110, 115
 interprète bilingue 67
 interprète d'affaires 109
 interprète de conférence 65, 71, 109, 111
 interprète juridique 109
 intertextualité 58

introduceur 56

L

langue A 75, 96–97, 109–110, 113, 142
 langue B 96–97, 110, 113, 142
 langue C 96, 110
 langue de spécialité 96, 119, 127
 langues-cultures 53
 littérature 78
 littérature traduite 19, 77–78
 localisateur 5, 133, 137
 localisation 131–133, 138–139, 162

M

médiateur 14–15, 38, 58, 89, 137, 162
 mémoire de traduction 141–143, 147
 mémorisation 16, 65, 99, 112
 méta-traductionnels 12
 mimésis 29–30
 mise à jour 88, 132
 modèle interprétatif 72, 111
 modèle structuraliste 43
 modèle textuel 43
 modulaire 16, 120
 module 15–16, 118, 122–123, 141, 144, 154
 module technolinguistique 141
 mot-à-mot 31, 33

N

naturalisation 52, 88, 100–101
 négociation 62, 83–84, 120
 neuro-traductologie 14, 115
 neutralité 54, 111
 non-traductionnels 12
 normalisation 95, 144, 146
 norme constitutive 103
 norme de réception 103
 norme initiale 102
 norme matricielle 102
 norme opérationnelle 102
 norme préliminaire 102
 norme professionnelle 103
 norme régulatrice 103

O

objection préjudicielle 25–26, 32, 40
 offre secondaire 75
 opération dérivée 98
 optimisation 76
 outil linguistique 141
 outil logiciel 140–141
 outil traductionnel 141

P

paraphrase 22, 26, 28, 35, 58, 60, 86, 95, 144
 para-traductionnels 12
 parodistique 91
 particulariste 44
 pédagogie de projet 120
 percepteur 15
 permanence fonctionnelle 75
 phraséologie 90
 poétisation 53
 politique linguistique 7, 14, 49, 68
 polysémiotique 15, 130
 polyvalence 120
 préférence 33, 70, 90, 102, 130
 pré-traduction automatique 141–142
 problème global 66
 problème local 66, 98
 procédé oblique 45, 47
 processus cognitif 16, 57, 66
 processus d'interprétation 64–66, 111
 processus de la traduction 10, 87, 91, 123, 140
 processus de traduction 9, 14, 16, 47–48, 52, 54, 64–67, 71–72, 75–76, 79, 82, 89, 96, 118, 123, 126, 130, 133, 140, 145, 147, 151, 154, 157
 profil d'interprètes 67
 protocole 66–67
 psycho-traductologie 10, 14
 pulsion traductrice 162

R

rapport intertextuel 57
 recherche documentaire 133–134, 136–137
 récréation 32, 34, 56, 88, 90
 réécriture 87
 réécriture 30
 ré-encodeur 62
 ré-énonciation 53
 règle de cohérence 75
 règle de fidélité 75
 résolution des problèmes 65–66, 92, 98, 132, 153
 restitution 51, 110–111
 réviseur 89, 106
 révision 13, 33, 65, 106, 132

S

savoir linguistique 123
 savoir procédural 67, 98
 savoir-faire 120, 123, 133
 secte perrotine 86
 sémiotème 47

sémio-traductologie 61
 sens émotionnel 81
 sens linguistique 64, 81
 sens référentiel 81
 situation d'exercice 120
 skopos 74–76, 79–80, 106, 117, 162
 socio-traductologie 10, 14, 18
 sourcier 35, 105, 113
 sous-titrage 16, 129–130, 137–139
 standardisation 95–97, 146
 station de travail 39, 130
 stratégie cibliste 98
 stratégie de traduction 63, 65–67, 75, 98–101, 108, 162
 stratégie globale 66, 77
 stratégie locale 66
 stratégie minimax 76
 stratégie sourcière 98, 100
 substitution 49, 84, 88
 suppression 29, 88, 132, 152
 synchronisation 129–131

T

TAPs 66–67
 technolinguistique 124, 139, 162
 technologie langagière 124
 terminologie bilingue 97, 144, 150
 terminologie multilingue 144
 terminotique 144–145, 163
 test 12, 105, 113, 132
 texte cible 14–15, 63, 74–75, 89–90, 95, 103, 106, 151, 154, 156
 texte d'arrivée 14–15, 35, 57
 texte de départ 14–15, 56–57
 texte original 14, 27–28, 72, 86, 88, 98, 105–106
 texte pragmatique 57, 74–75, 119–120
 texte source 14, 27, 35, 51, 61, 63, 72–75, 77, 89–90, 93, 95, 98, 102–103, 105–106, 117, 135, 151, 154, 156
 théorèmes 10
 théorie actionnelle 73–74
 théorie du sens 82, 111
 top down 65, 67, 97
 Tour de Babel 20, 40, 161
 tradaptateur 88
 tradaptation 88
 traductème 94
 traducteur en ligne 9, 105, 157
 traducteur-créateur 56
 traducteur-localisateur 132–133
 traducteur-médiateur 130
 traducteur-veilleur 135–136
 traductibilité 60
 traducticien 153

- traduction à vue 65, 109
 traduction argumentée 121, 123, 127
 traduction artistique 57
 traduction assimilatrice 51
 traduction audiovisuelle 61, 129–130, 137
 traduction automatique 10, 21, 38–39, 97, 127, 140–141, 144, 151–159, 163
 traduction économique 118–120, 129, 137
 traduction écrite 92
 traduction ethnocentrique 52
 traduction fonctionnelle 73
 traduction hypertextuelle 52
 traduction instrumentale 119
 traduction intégrale 26, 49, 136
 traduction interlinguistique 60
 traduction interprétative 72
 traduction intersémiotique 60, 92, 130, 133
 traduction intralinguistique 60
 traduction juridique 118–119, 129, 137
 traduction libre 31, 59, 63, 86–87, 93
 traduction linguistique 72
 traduction littérale 30–31, 35, 45, 47, 51, 59, 63, 93, 155
 traduction manifeste 106
 traduction médicale 119, 129
 traduction non-texte 93
 traduction orale 12, 39, 109, 114, 139
 traduction partielle 49, 84, 136
 traduction pragmatique 76
 traduction publicitaire 131, 137–138
 traduction scientifique 119
 traduction scientifique et technique 37
 traduction secrète 106
 traduction spécialisée 37, 119–121, 127, 135, 144
 traduction technique 119
 traduction téléologique 59
 traduction totale 49, 84
 Traduction-Allusion 93
 Traduction-Approximation 93
 traduction-blasphème 26
 traduction-érudition 37
 Traduction-Imitation 93
 Traduction-Information 93
 Traduction-Interprétation 93
 traduction-introduction 93
 Traduction-Recréation 93
 traduction-révélation 26
 traduction-traduction 93
 traduction-vulgarisation 37
 traductique 39, 123, 127, 139–141, 150, 153, 159, 163
 traductologie appliquée 9, 14, 121, 139, 141, 146, 150, 153
 traductologie de l'interprétation 111, 114
 traductologie externe 10
 traductologie interne 10
 traductologie théorique 9
 traductométrie 59
 traduttore traditore 85
 trahison 24, 26, 52, 55, 85, 87
 transcodage 39, 47, 82
 transfert interlingual 78
 traducteur 15
 Translation Studies 9, 12
 translatum 74–75
 transmetteur 74
 transparence 26, 53
 transposition 15, 45, 47, 60, 90, 92, 137
 type textuel 64, 75, 77, 106
- U**
- unité d'idée 93
 unité de sens 46, 93, 141
 unité fonctionnelle 46
 unité lexicale 93, 98, 156
 unité linguistique 83, 93, 143, 145, 148–149, 156
 universaliste 44, 156
- V**
- variance fonctionnelle 75
 veille institutionnelle 135
 veille multilingue 16, 133–136, 138, 162
 veille stratégique 133–135
 verbum de verbo 31, 33

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	5
INTRODUCTION : L'ÂGE DE LA TRADUCTION	7
CHAPITRE 1	
SITUATION DE LA TRADUCTOLOGIE : DÉLIMITATION DU CHAMP	9
1. Épistémologie générale	10
2. Épistémologie de la discipline	13
3. Faites le point	17
4. Pour aller plus loin	18
5. Testez vos connaissances	18
CHAPITRE 2	
APERÇU HISTORIQUE DE LA TRADUCTION	19
1. Les mythes fondateurs de la traductologie	20
2. Traductologie et histoire de la traduction	21
3. Jalons dans l'histoire de la traduction	22
4. Brève histoire des idées traductologiques	23
4.1 Théorie <i>versus</i> Pratique	24
4.2 Art <i>versus</i> Science	25
4.3 Auteur <i>versus</i> Traducteur	26
4.4 Original <i>versus</i> Copie	27
4.5 Traduction <i>versus</i> Imitation	28
4.6 Sacré <i>versus</i> Profane	30
4.7 Fidélité <i>versus</i> Liberté	31
4.8 Le mot <i>versus</i> L'idée	33
4.9 La lettre <i>versus</i> L'esprit	34
4.10 National <i>versus</i> Étranger	35
4.11 Vainqueur <i>versus</i> Vaincu	35
4.12 Littéraire <i>versus</i> Scientifique	37
4.13 Humain <i>versus</i> Automatique	38
4.14 Traduction <i>versus</i> Interprétation	39
5. Faites le point	40
6. Pour aller plus loin	41
7. Testez vos connaissances	42

CHAPITRE 3	
APPROCHES ET MODÈLES DE LA TRADUCTION	43
1. Les approches linguistiques	43
1.1 L'approche « stylistique comparée »	45
1.2 L'approche « linguistique théorique »	47
1.3 L'approche « linguistique appliquée »	48
1.4 L'approche sociolinguistique	49
2. L'approche herméneutique	50
3. Les approches idéologiques	52
4. L'approche poétologique	54
5. L'approche textuelle	57
6. Les approches sémiotiques	60
7. Les approches communicationnelles	62
8. Les approches cognitives	65
9. Faites le point	68
10. Pour aller plus loin	69
11. Testez vos connaissances	69
 CHAPITRE 4	
LES THÉORIES DE LA TRADUCTION	71
1. La théorie interprétative	71
2. La théorie de l'action	73
3. La théorie du <i>skopos</i>	74
4. La théorie du jeu	76
5. La théorie du polysystème	77
6. Faites le point	79
7. Pour aller plus loin	80
8. Testez vos connaissances	80
 CHAPITRE 5	
QUESTIONS ET PROBLÉMATIQUES DE LA TRADUCTOLOGIE	81
1. Le sens	81
1.1 Le sens selon Nida	81
1.2 Le sens selon Catford	82
2. L'équivalence	83
3. La fidélité	85
4. Les modes de traduction	87
4.1 L'adaptation	87
4.2 L'explicitation	89
4.3 La compensation	90
5. Les types de traduction	91
5.1 Chez Goethe	91
5.2 Chez Schleiermacher	92
5.3 Chez Jakobson	92
5.4 Chez Meschonnic	92
5.5 Chez Etkind	93
6. Les unités de traduction	93
7. Les universaux	95
8. Les corpus	96
9. Les choix et les décisions	98
10. Les stratégies de traduction	99
11. Les normes de traduction	102

12. Les types de traduction	103
13. La qualité et l'évaluation	105
14. Faites le point	107
15. Pour aller plus loin	107
16. Testez vos connaissances	108
CHAPITRE 6	
TRADUCTION ET INTERPRÉTATION	109
1. Les types de traduction orale	109
2. Les types d'interprétation	110
3. La recherche en interprétation	111
4. Faites le point	114
5. Pour aller plus loin	115
6. Testez vos connaissances	115
CHAPITRE 7	
PÉDAGOGIE ET DIDACTIQUE DE LA TRADUCTION	117
1. Former des langagiers spécialisés	119
2. Un exercice formateur : la critique des traductions	121
3. L'intégration des outils technologiques	122
4. L'enseignement à distance de la traduction	124
5. Faites le point	126
6. Pour aller plus loin	127
7. Testez vos connaissances	128
CHAPITRE 8	
LES CHAMPS D'INTERVENTION DU TRADUCTEUR	129
1. Traduction et médias	129
2. Traduction et communication multilingue	131
3. Traduction et veille multilingue	133
4. Faites le point	137
5. Pour aller plus loin	138
6. Testez vos connaissances	138
CHAPITRE 9	
LES CHAMPS D'APPLICATION DE LA TRADUCTOLOGIE	139
1. Traduction, traductique et industries de la langue	139
1.1 Les mémoires de traduction	141
1.2 Les concordances bilingues	142
2. Traduction et terminologie	143
2.1 Les terminologies bilingues et multilingues	144
2.2 Une terminologie pour le traducteur	145
3. Le traducteur et les dictionnaires	146
3.1 Culture et dictionnaire de traduction	148
3.2 Le traducteur et les dictionnaires électroniques	149
4. Faites le point	150
5. Pour aller plus loin	150
6. Testez vos connaissances	150

CHAPITRE 10	
LA TRADUCTION AUTOMATIQUE	151
1. Bref rappel de l'histoire de la T.A.	151
2. Choix applicatifs en T.A.	154
3. Choix théoriques en T.A.	155
4. Les traducteurs en ligne	157
5. Faites le point	158
6. Pour aller plus loin	159
7. Testez vos connaissances	159
CONCLUSION ET MISE EN PERSPECTIVE	161
BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE	165
INDEX DES AUTEURS	173
INDEX DES NOTIONS	175



Introduction à la traductologie

TRADUCTO

Cet ouvrage présente les tenants et les aboutissants du vaste domaine des études traductologiques. **Science de la traduction** qui s'est affirmée au cours du vingtième siècle, la traductologie a donné lieu à d'innombrables travaux et à des débats passionnés dans la plupart des langues.

Après un **aperçu historique** de l'évolution du domaine, l'auteur présente de façon synthétique et raisonnée les différentes **approches, modèles et théories** de la traduction. Il explique en détail les principales questions et problématiques qui ont agité les spécialistes, avant d'esquisser une **didactique de la traduction** qui tient compte des **évolutions technologiques** et des acquis les plus récents des **sciences humaines et cognitives**. Sa réflexion sur les domaines d'intervention du traducteur et sur les champs d'application de la traductologie montre l'**interdisciplinarité** fondamentale d'une discipline sollicitée de toutes parts à l'heure de la mondialisation et de l'internet multilingue.

Outil **facilitateur et introductif**, cet ouvrage est une **référence de base** indispensable, à intégrer dans la bibliothèque de tout traducteur francophone.

Cette nouvelle édition est enrichie de plusieurs sections sur les développements récents de la traduction en ligne.

Mathieu GUIDÈRE est agrégé et professeur des universités en France (Université de Toulouse 2). Il a été professeur de traductologie à l'Université de Genève et directeur du Département français de traductologie et de traduction à l'École de Genève. Docteur en linguistique de la Sorbonne et titulaire d'un diplôme d'interprète traducteur, il a publié plusieurs ouvrages et articles de référence sur la traduction et la veille multilingue.

Cet ouvrage s'adresse aux étudiants et enseignants du 1^{er} cycle en traduction, ainsi qu'à tous ceux qui s'intéressent à la traduction et à l'interprétation, que ce soit dans le cadre universitaire ou professionnel.



<http://noto.deboecksuperieur.com> : la version numérique de votre ouvrage

- 24h/24, 7 jours/7
- Offline ou online, enregistrement synchronisé
- Sur PC et tablette
- Personnalisation et partage



INTRTA
ISBN 978-2-8073-0008-8
www.deboecksuperieur.com